

le général Murray avait établi ses quartiers généraux.

Le bombardement avait en partie détruit la ville. La Corriveau eut un procès loyal. Elle se défendit habilement; mais l'heure de la justice avait sonné.

Le tribunal la condamna à être pendue et enfermée ensuite dans une cage de fer, qui serait exposée sur les hauteurs de Lévis, en face de la ville.

La sorcière de St. Valier fit appel à la reconnaissance d'Angélique, et la supplia d'intercéder en sa faveur, la menaçant de révéler le meurtre de Caroline si elle ne la sauvait de l'échafaud.

Angélique était trop contente de se débarrasser d'une dangereuse complice pour intervenir à cette heure suprême. Elle sut tromper la condamnée, entretenir son espérance et lui fermer ainsi la bouche jusqu'à l'instant fatal.

XVIII.

Longtemps, le lieu où fut exécutée la sorcière passa pour un lieu maudit.

L'hiver, pendant que le vent de nord-est gronde dans les cheminées, et fait craquer le toit des maisons; pendant que la poudrerie vole sur les routes et ensevelit les clôtures grises sous son blanc linceul, les enfants, les femmes, les vieillards, serrés les uns contre les autres, auprès du poêle qui bourdonne, racontent en frémissant comment gémit l'âme damnée de la sorcière, ou comment, dans les ténèbres, avec sa cage de fer qu'elle traîne comme une plume, elle court après les voyageurs égarés.

XIX.

Trois générations d'hommes avaient passé depuis que la cage de fer et l'immonde prisonnière étaient disparues, quand un jour, un habitant de Lévis, en creusant le sol, entendit sa bêche résonner sur un corps métallique.

Il creusa encore. O terreur! c'était la cage avec le squelette de l'horrible vieille !..